

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

Lausanne

**Rapport de l'organe de révision
Comptes annuels au 31 décembre 2022**

Rue du Midi 18, CP 6547
CH - 1002 Lausanne

Tél : +41 21 349 1009
Email : info@crc.swiss
www.crc.swiss

A l'assemblée générale de la
Ligue vaudoise contre le rhumatisme
Avenue de Provence 12
1007 Lausanne

1506/SZU

Lausanne, le 29 mars 2023

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale ordinaire de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, les indications contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été organisé et effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Pour des raisons pratiques, le tableau de financement n'a pas été établi selon les normes RPC en raison de la petite taille de l'association.

CRC Révision SA

Samuel Zufferey
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Cédric Briand
Expert-réviseur agréé

Annexe comptes annuels

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

Bilan au 31 décembre

	Commentaires	2022 CHF	2021 CHF
Actif			
Actif circulant			
Liquidités et titres	1	1'474'042	1'643'606
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	23'652	38'285
Autres créances à court terme	3	8'212	28'504
Stocks	4	3'209	4'606
Comptes de régularisation actif	5	5'897	12'790
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	6a	2'582	2'901
Immobilisations financières	6b	13'200	3'167
Total de l'actif		1'530'794	1'733'859
Passif			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de livraisons et prestations	7	33'576	28'081
Dettes vis-à-vis d'une institution liée	8	7'902	3'593
Comptes de régularisation passif	9	93'165	143'520
Capital de fonds (fonds affectés)			
Fonds d'aide aux rhumatisants	10	198'579	198'579
Fonds risque s/valeur des titres		63'000	70'000
Fonds risques opérationnels		-	64'400
Capital de l'organisation			
Capital libre (général)	11	1'225'686	1'224'355
Résultat de l'exercice		-91'113	1'331
Total du passif		1'530'794	1'733'859

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

Compte d'exploitation 2022

	Commentaires	2022	2021
PRODUITS		CHF	CHF
Produits de collecte de fonds et contributions publiques	12	457'793	268'177
Part collecte nationale		5'897	10'731
Cotisations des membres		22'490	21'695
Subventions publiques		144'637	101'206
Sponsoring		1'057	0
Legs et Dons y. compris dons séjours		283'712	134'545
Produits de prestations		314'042	240'015
Cours	13	183'771	118'714
Séjours pour rhumatisants, hors dons		105'612	104'744
Moyens auxiliaires		6'948	12'308
Matériel d'information		155	362
Conférences		3'361	2'358
Interventions en entreprises		0	139
Refacturation à des tiers y.c. cons. Social (nouveau)		14'195	1'388
Total des produits		771'835	508'191
Charges directes de prestations	14	553'232	466'897
Charges de personnel		332'423	277'302
Charges liées aux locaux		80'296	50'786
Autres charges directes		140'514	138'809
Charges administratives	15	216'124	203'370
Charges de personnel		137'449	132'259
Charges liées aux locaux		11'771	10'045
Administration		27'925	29'245
Communication		15'514	10'190
Informatique		21'894	20'161
Amortissements		1'572	1'470
Charges d'obtention de financements	16	28'619	29'114
Charges de personnel		26'460	27'174
Communication		2'159	1'940
Résultat intermédiaire (- = déficit)		-26'141	-191'189
Résultat financier (- = déficit)	17	-124'453	110'928
Intérêts et produits des titres		24'252	28'285
Plus-values sur titres		971	20'554
Plus-values sur titres (non réalisées)		25'549	107'111
Moins-values sur titres (non réalisées)		-172'542	-31'903
Pertes réalisées sur titres		-7	-9'057
Charges financières		-2'676	-4'062
Résultat annuel d'exploitation (- = déficit)		-150'594	-80'261
Résultat exceptionnel		-11'919	0
Produits exceptionnels		544	0
Charges exceptionnelles y.c. frais déménagement		-12'463	0
Résultat annuel sans résultat des fonds (- = déficit)		-162'513	-80'261
Fonds affectés	19	71'400	81'592
Attributions		0	0
Utilisations		71'400	81'592
<i>Fonds risques opérationnels</i>		64'400	50'000
<i>Fonds risque s/valeurs des titres</i>		7'000	10'000
<i>Fonds financement mobilier</i>		0	21'592
Résultat annuel (- = déficit)		-91'113	1'331

Tableau de variation du capital 2022 (en CHF)

Postes	Existant initial au 1.1.2022	Produits internes	Dotation (externe)	Transfert de fonds internes	Utilisation (externe)	Existant final au 31.12.2022
Moyens provenant du financement propre						
Capital libre (général)	1'225'686	0	0		0	1'225'686
Résultat de l'exercice		-91'113	0		0	-91'113
Capital de l'organisation	1'225'686	-91'113	0	0	0	1'134'573
Moyen provenant de fonds						
Fonds d'aide aux rhumatisants	198'579	0		0	0	198'579
Fonds risque s/valeur des titres	70'000	0	0		-7'000	63'000
Fonds risques opérationnels	64'400	0	0		-64'400	0
Capital des fonds avec affectation limitée	332'979	0	0	0	-71'400	261'579

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

Principes généraux de présentation des comptes

Les comptes annuels 2022 de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme (LVR) ont été établis selon les normes comptables Swiss Gaap RPC et plus particulièrement en référence à la norme 21 propre aux organismes à but non lucratif, ainsi que selon les normes Zewo.

Les états financiers 2022 comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, l'annexe aux comptes et le rapport de performance. En tant que petite organisation au sens des Swiss GAAP RPC, il a été renoncé à établir un tableau de flux de trésorerie.

Le compte d'exploitation comprend le résultat d'exploitation, le résultat hors exploitation et les variations des fonds (affectés et libres).

Conformément à la méthodologie Zewo, le résultat d'exploitation distingue les charges directes de prestations (projets), les charges administratives et les charges d'obtention de financements (collecte de fonds et publicité générale), pour déterminer la structure des coûts (charges par fonction) des organisations à but non lucratives. La distinction s'appuie sur la base de la comptabilité analytique.

Principes d'évaluation

- Les fondements de la présentation des comptes et de l'établissement des rapports sont basés sur les Swiss Gaap RPC et son cadre conceptuel.
- Le principe de l'évaluation distincte de l'actif et du passif a été retenu; sauf indication contraire, l'évaluation des postes du bilan s'effectue à la valeur nominale à la date du bilan.
- Les titres des actifs circulants sont évalués à leur valeur boursière à la date du bilan.
- Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement justifiés.
- Les stocks sont présentés à leur valeur d'acquisition.
- Les avoirs et les dettes en devises étrangères sont intégrés au bilan selon le cours en fin d'année retenu par l'administration fédérale des contributions. Les transactions effectuées en cours d'année sont converties sur la base du cours à la date de la transaction.
- Les charges et les produits présentés correspondent par principe aux charges et aux produits bruts et sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été enregistrés.

Explications sur les postes du bilan et du compte d'exploitation

1. Liquidités et titres circulants

Liquidités & titres circulants	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Liquidités	207'982.54	230'553.99
Titres circulants	1'266'059.00	1'413'051.71
Total au bilan	1'474'041.54	1'643'605.70

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

Liquidités

Les liquidités représentent un montant total de CHF 207'982.54 et se répartissent comme suit :

Liquidités	2022	2021
Caisse	605.25	238.20
Compte postal	202'104.05	80'163.29
Comptes bancaires	5'273.24	150'152.50
Total au bilan	207'982.54	230'553.99

Titres circulants

Les placements font l'objet d'un règlement qui a été établi au 1^{er} janvier 2005. L'objectif est de procéder aux mêmes critères de placement que la Ligue suisse contre le rhumatisme (LSR). La politique est de viser la plus grande sécurité possible avec des performances/rendements correspondant au marché. Les dispositions des articles 53, 54 et 55 OPP2 sont une référence pour la diversification des placements.

La répartition des titres se présentent comme suit :

Placements en CHF	2022	2021
Obligations suisses en CHF	377'934.00	399'119.00
Obligations en monnaies étrangères	22'719.00	29'566.11
	400'653.00	428'685.11
Actions et titres assimilés suisses	565'805.00	627'169.10
Actions et titres assimilés étrangers	53'307.00	55'975.50
	619'112.00	683'144.60
Fonds placement immobilier	212'202.00	261'898.00
Fonds placement mixte	34'092.00	39'324.00
Total au bilan	1'266'059.00	1'413'051.71

2. Créances résultant de livraisons et prestations

Ce poste est composé de créances vis-à-vis de débiteurs découlant des activités de l'organisation. Les postes ouverts au 31 décembre 2022 s'élèvent à **CHF 24'652.25**, correction de valeur pour les risques de pertes prise en compte sur la base des informations connues à ce jour CHF -1'000.00 soit un total net de **CHF 23'652.25**.

3. Autres créances à court terme

Il s'agit principalement de l'impôt anticipé à récupérer auprès de l'Administration fédérale des contributions (AFC) sur les revenus de l'exercice 2022, soit CHF 8'070.35.

Ainsi qu'un montant de CHF 91.95 pour des charges sociales dues à la LVR (Caisse AVS) et d'un montant de CHF 50.00 pour une caution versée pour une clé.

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

4. Stocks

Il s'agit de documentation et de moyens auxiliaires évalués au prix d'achat. Le fournisseur principal est la Ligue Suisse contre le Rhumatisme.

5. Compte de régularisation actif

Le solde du compte s'articule comme suit :

Compte de régularisation actif	2022	2021
Collecte à recevoir (fundraising LSR)	5'897.00	10'731.00
Commission sur ventes directes LSR	0.00	2'058.90
Total au bilan	5'897.00	12'789.90

6a. Immobilisations

Les immobilisations se composent comme suit :

Immobilisations	2022	2021
Corporelles (Mobilier)	2'581.00	1'801.00
Incorporelles (logiciel Abacus)	1.00	1'100.00
Total au bilan	2'582.00	2'901.00

En 2022 suite au déménagement des investissements mobiliers ont été réalisés pour CHF 1'253.48. En fin d'année un amortissement de CHF 473.48 a été comptabilisé.

6b. Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent comme suit :

Immobilisations financières	2022	2021
Garantie de Loyer	13'200.00	3'166.25
Total au bilan	13'200.00	3'166.25

La garantie loyer constituée depuis le 1^{er} janvier 2019 pour répondre aux exigences du bail directement contracté avec le propriétaire (Fédération romande des écoles de conduite) a été remboursée suite au déménagement. Une nouvelle garantie représentant six mois de loyer a été constituée en faveur du nouveau propriétaire.

7. Dettes résultant de livraisons et prestations

Dettes résultant de livraisons et prestations	2022	2021
Dettes résultant de livraisons et prestations	33'575.55	23'108.68
Dettes relatives aux versements de salaires	0.00	4'972.27
Total au bilan	33'575.55	28'080.95

Figure également dans cette rubrique le montant dû à l'AFC relatif à la TVA (CHF 610.35 au 31.12.2022).

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

8. Créances vis-à-vis d'une institution liée

Créances vis-à-vis d'une institution liée	2022	2021
Compte-courant adunaromandie	7'902.03	3'593.22
Total au bilan	7'902.03	3'593.22

aduna romandie gère les finances et les ressources humaines de la LVR et le compte-courant enregistre les transactions financières entre les deux associations.

Aucun intérêt n'est comptabilisé.

La LVR est membres de l'association aduna romandie.

9. Comptes de régularisation passifs

Comptes de régularisations passifs	2022	2021
Provisions diverses (inclus vacances et HS)	36'330.00	43'701.35
Produits reçus pour l'année suivante	0.00	50'090.00
Cours facturés pour l'année suivante	56'709.79	46'097.45
Prestations payées pour l'année suivante	125.20	3631.00
Total au bilan	93'165.00	143'519.80

10. Capital de fonds

Les différents fonds affectés font l'objet d'un détail du mouvement dans le tableau d'évolution du capital. Le but et les sources de fonds sont détaillés ci-après :

Fonds d'aides aux rhumatisants

Fonds constitué par des successions reçues dont le but est destiné à des mesures en faveur des rhumatisants.

	2022	2021
Solde au 1er janvier	198'578.59	198'578.59
Attribution	0.00	0.00
Utilisation	0.00	0.00
Solde au 31 décembre	198'578.59	198'578.59

Fonds risques sur valeur des titres

Ce fonds a pour but de prémunir la LVR des incidences de grandes fluctuations boursières sur ses résultats annuels.

Il est calculé à hauteur de 5% de la valeur des titres.

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

	2022	2021
Solde au 1er janvier	70'000.00	80'000.00
Attribution	0.00	0.00
Utilisation	-7'000.00	-10'000.00
Solde au 31 décembre	63'000.00	70'000.00

Fonds risques opérationnels

Ce fonds constitué à la clôture des comptes 2019 a pour but de couvrir des événements exceptionnels qui pourraient avoir un impact financier significatif sur les activités de la LVR, principalement lié au Covid.

Compte tenu des impacts de la pandémie sur les activités, il a été dissout à hauteur de CHF 50'000 en 2021, puis le solde de CHF 64'400 a été dissout en 2022 pour couvrir les pertes financières des cours. La fréquentation des cours a repris progressivement depuis 2021, mais en 2022 elle n'avait pas encore atteint le niveau d'avant Covid, soit de 2019.

	2022	2021
Solde au 1er janvier	64'400.00	114'400.00
Attribution	0.00	0.00
Utilisation	-64'400.00	-50'000.00
Solde au 31 décembre	0.00	64'400.00

11. Capital de l'organisation

Capital libre (généré)

Il s'agit du report des résultats passés qui ont été générés par l'activité de la LVR. Ce poste est à la libre disposition de l'organisation dans les buts de celle-ci.

12. Produits de campagnes de collecte de fonds et contributions publiques

Part collecte nationale

La part de la collecte nationale provient des actions effectuées par la Ligue suisse contre le rhumatisme, dont le résultat net est distribué aux ligues cantonales en fonction d'une clé de répartition.

Cotisation des membres

La cotisation annuelle est de CHF 30.00. Elle sera augmentée dès le 01.01.2023, ainsi :

- Membres individuels CHF 40.-
- Membres couples CHF 60.-
- Membres soutien/entreprises CHF 100.-
- Membres d'honneur gratuit

La LVR comptait 855 membres au 31 décembre 2022 (720 au 31.12.2021).

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

Contributions des pouvoirs publics

Contributions des pouvoirs publics	2022	2021
OFAS	113'314.00	70'487.72
OFSP	31'322.59	30'718.00
Total au bilan	144'636.59	101'205.72

La subvention OFAS découle du sous-contrat de prestations 2020-2023, signé au début de l'année 2020, avec la Ligue Suisse contre le Rhumatisme, chapitre 4.1.

Legs et dons

Les dons pour les séjours adaptés pour rhumatisants sont les suivants :

Dons pour les séjours	2022	2021
Fondation Juchum	10'000.00	15'000.00
Fondation Denantou	0.00	5'000.00
Fondation Warnery	20'000.00	20'000.00
Fondation Hatt-Bucher	10'000.00	10'000.00
Fondation P. Mercier	10'000.00	0.00
Fonds Louis E. Guignard	9'000.00	0.00
Fondation Loppacher & Mettler	3'000.00	0.00
Fondation A. Fischer	3'000.00	3'000.00
Legs Meta Villard	20'000.00	0.00
Fondation Esther Locher Gurtner	50'000.00	50'000.00
Total au bilan	135'000.00	103'000.00

Hormis les dons pour les séjours adaptés, la LVR a reçu des dons et legs pour CHF 148'712 en 2022 dont un montant de CHF 113'000 provenant d'une succession.

13. Cours

L'activité des cours a repris de manière normale en 2022 suite aux années 2020 et 2021 fortement impactées par le Covid. Cependant la fréquentation n'a pas encore retrouvé le niveau de 2019. A noter aussi qu'en 2022 certains cours ont été impactés par des fermetures de piscine. Les produits s'élèvent à CHF 183'771 contre CHF 118'714 en 2021.

14. Charges directes de prestations

Cette rubrique comprend les charges directes des activités déployées par la LVR (Cours, Séjours adaptés, Moyens auxiliaires, ...).

15. Charges administratives

Les charges administratives sont un peu plus élevées qu'en 2021 notamment en raison de l'évolution des charges de personnel et de locaux.

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

16. Charges d'obtention de financements

Il s'agit des actions de communication et du temps consacré à la visibilité des prestations de la LVR (relations publiques, site web, réseaux sociaux).

17. Résultat financier

Les titres sont évalués à leur valeur boursière et l'évolution des marchés boursiers durant l'année 2022 a amené la LVR à comptabiliser une plus-value (non réalisée) sur son portefeuille de CHF 25'549 (CHF 107'111 en 2021) et une moins-value (non réalisée) de CHF 172'542 (CHF 31'903 en 2021).

18. Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles correspondent à des frais liés au déménagement du secrétariat de Lausanne à Morges durant l'été 2022.

19. Fonds affectés

Voir l'évolution des Fonds risques sur titres et Fonds risques opérationnels.

Indemnités versées aux membres de l'organe dirigeant

Le comité de la LVR exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'est versée.

Prestations à titre gratuit

Aucune prestation gratuite au sens des Swiss Gaap RPC n'a été reçue ou effectuée en 2022.

Engagements non-inscrits au bilan

Tous les engagements envers les projets de la LVR sont correctement inscrits au bilan de l'organisation.

La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'art. 74 LAI est liée à un contrat de sous-prestation entre la LSR et la LVR portant sur la période 2020 à 2023. Ce n'est qu'au terme du contrat, soit au début 2024 que la subvention définitive pour la période contractuelle sera acquise.

Transactions avec des parties liées

Les parties liées comprennent aduna romandie ainsi que de la Ligue suisse contre le rhumatisme (LSR), association faitière.

Différentes transactions ont lieu durant l'année principalement en lien avec la gestion des salaires (aduna romandie), des achats de moyens auxiliaires, subventions et collecte (LSR).

Evènements postérieurs à la date du bilan

Un contrat de sous-contrat de prestation pour la période 2020-2023 a été signé avec la Ligue suisse contre le rhumatisme. Celui-ci comprend de nouvelles règles de financement et notamment eu égard au facteur de substrat du capital qui passe de 2 à 1.5. Ceci aboutit à une réduction de la subvention LVR eu égard à ses fonds propres. Le décompte final de la période contractuelle ne sera connu qu'à l'issue du contrat, soit au début 2024.

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

RAPPORT DE PERFORMANCE 2022

But de l'organisation

La Ligue Vaudoise contre le Rhumatisme (LVR) a pour but l'étude et la réalisation de tous les moyens propres à lutter contre les rhumatismes dans le canton de Vaud. Elle s'appuie pour ce faire sur les principes reconnus de la médecine et de l'approche médico-sociale.

La LVR utilise les moyens suivants pour atteindre ses buts :

- information, formation, perfectionnement et formation continue, prévention, travail social, soutien du personnel spécialisé ;
- défense des intérêts des personnes affectées par des maladies rhumatismales et de leurs proches auprès des autorités, des spécialistes, des prestataires de services et des assureurs ;
- coordination et promotion de la collaboration avec des institutions locales, régionales et cantonales poursuivant des buts similaires.

Organes dirigeants et leur durée de fonction

Chamot Anne-Marie	membre du comité présidente	signature collective à 2
Norberg Iohn Eric	membre du comité vice-président	signature collective à 2
Kohli Pierre	membre du comité trésorier	signature collective à 2
Bacq Annese Nathalie	membre du comité	
Gianinazzi Francesco	membre du comité	
Hügler Thomas	membre du comité	
Michaud Champendal Loraine	membre du comité	
Taxe Françoise	membre du comité	
Erb Evelyne	secrétaire générale	signature collective à 2

Le comité a été réélu pour 4 ans lors de l'assemblée générale de 2022.

Personnes responsables de la gestion

Mme Evelyne Erb-Michel assure la gestion de la LVR en étroite collaboration avec M. Pierre Kohli, membre du comité et trésorier.

L'établissement de la comptabilité est confié à aduna romandie à Lausanne, institution dont la LVR est membre. La fonction d'organe de révision est attribuée à CRC Révision SA à Lausanne.

La Ligue vaudoise contre le rhumatisme est exonérée fiscalement.

Liens avec des organisations liées

La LVR est membre de la Ligue suisse contre le rhumatisme, association faîtière des ligues cantonales contre le rhumatisme qui défend leurs intérêts. C'est elle qui négocie et contractualise les subventions avec les organismes fédéraux (OFAS, OFSP) ; elle a pour but également d'harmoniser les pratiques, notamment en matière de communication. Elle développe et déploie des projets nationaux.

La LVR est membre de l'association aduna romandie. Elle possède une représentation au sein de cette entité.

Outre la comptabilité, la LVR confie certaines tâches administratives (gestion des salaires, informatique) à aduna romandie. Elles sont définies par une convention de collaboration.

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

RAPPORT DE PERFORMANCE 2022

Description des prestations fournies en relation avec les buts fixés et l'utilisation des fonds mis à disposition

Cours

Gymnastique au sol
Active Backademy
Aquacura
Aquawell
Lombosport
Tai-Chi
Equilibre au quotidien
Rythmique senior
Pilates

Moyens auxiliaires

Conseil et vente

Séjours médico-sociaux pour rhumatisants

Séjours accompagnés pour Rhumatisants (trois séjours)

Education thérapeutique

Spondylarthrite ankylosante
Polyarthrite rhumatoïde
Maladies osseuses

Documentation

Information et mise à disposition du public (documentation LSR)

Ateliers

La santé par le froid
Auto hypnose
Point de chute !

Conférences

Tout public
Public ciblé

Aides financières

Octroi d'aides ponctuelles

Appréciation de la satisfaction des bénéficiaires de prestations

Chaque prestation fait l'objet d'une évaluation systématique.

Description de l'évolution des activités

Dès le printemps 2022, post-pandémie, les activités ordinaires ont pu reprendre et être promues selon les normes habituelles.

Seuls les séjours médicaux sociaux adaptés ont eu lieu comme prévu. Ils ont enregistré un nombre conséquent de participants et se sont déroulés sans encombre, à la satisfaction de tous.

La mise en œuvre de nouveaux projets ponctuels (organisation ou participation à des événements publics, généraux ou ciblés) a également pu redémarrer. Ce fut un soulagement et un bienfait pour nos membres

OFAS : Le sous-contrat de prestations en vigueur a été signé pour la période 2020-2023.

Indications sur la façon dont on peut mesurer et apprécier si les objectifs sont atteints

Les indicateurs principaux sont le taux de fréquentation des activités organisées par la LVR et l'évaluation qualitative systématique en fin de prestation.

Ratios pertinents pour la réalisation des objectifs

Les ratios principaux sont liés aux cours et vacances pour rhumatisants.

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

RAPPORT DE PERFORMANCE 2022

	2022	2021
Taux de fréquentation des cours (rapport au nb de personnes inscrites) 2022: 8 cours différents, 115 séances, 921 participants	72.0%	72.0%
Taux de fréquentation des séjours médico-sociaux pour rhumatisants (rapport à la capacité) 3 séjours, 59 participants (capacité à 75 maximum)	78.0%	78.0%
Participants aux vacances pour rhumatisants	59	59

Principaux risques auxquels la LVR est exposée et les systèmes permettant de les contrôler

En temps normal, le risque principal sur les cours et séjours provient de la baisse ou du manque de participants pour ces différentes activités, risques que l'on a subis en période de pandémie.

Via les outils statistiques et les travaux de vérification effectués par la secrétaire générale ainsi que par le comité, la LVR peut anticiper les variations de participants, changements législatifs, etc. qui pourraient remettre en cause lesdites activités.

Ces activités étant partiellement financées par des fonds publics, la perte de financement peut influencer la pérennité de certaines prestations.

En 2022, les activités des cours ont encore subi les effets de la crise sanitaire du Covid-19, le niveau de fréquentation n'ayant pas encore retrouvé celui de l'année 2019. Par contre, les trois séjours médico-sociaux remportent le même succès qu'en 2021 (seule prestation ayant été maintenue).

En 2022, la LVR a pu compter sur des soutiens financiers obtenus de la part des fondations.

29.03.2022/EEM